

Stratégie de l'intervention interprofessionnelle en Tunisie

Ben Meftah A.

in

Belhadj T. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Di Giulio A. (ed.).
Filière des viandes rouges dans les pays méditerranéens

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 35

1998

pages 233-237

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=98606236>

To cite this article / Pour citer cet article

Ben Meftah A. **Stratégie de l'intervention interprofessionnelle en Tunisie.** In : Belhadj T. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Di Giulio A. (ed.). *Filière des viandes rouges dans les pays méditerranéens*. Zaragoza : CIHEAM, 1998. p. 233-237 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 35)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Stratégie de l'intervention interprofessionnelle en Tunisie

A. Ben Meftah

Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges,
13, rue 87000 Cité Olympique, Tunis, Tunisie

RESUME - Le Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges (GIV) a été créé en 1996 et constitue pour la Tunisie le point de rencontre des différents intervenants dans la filière des viandes rouges.

Mots-clés : Viande rouge, interprofessionnel.

SUMMARY - "Interprofessional intervention strategy in Tunisia". The Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges (GIV) was established in 1996 and for Tunisia it is a strategic Organization where all the different partners of the red meat industry can meet.

Key words: Red meat, interprofessional.

Introduction

Les viandes rouges proviennent en Tunisie essentiellement des viandes bovines, ovine, caprine et à un degré moindre de la viande cameline et équine. L'appui et les encouragements de l'Etat à ce secteur, surtout au cours de la dernière décennie, ont permis d'améliorer les productions des viandes rouges et de réduire les importations de 15 000 tonnes en 1987 à 6 000 tonnes en 1995.

Toutefois, à l'aube du 21^{ème} siècle, l'enjeu est devenu double puisqu'il s'agit à la fois de satisfaire les besoins du pays en viandes rouges et de mettre à niveau toute la filière pour produire en quantité suffisante et qualité satisfaisante et à des prix compétitifs. Pour relever ce défi, beaucoup d'efforts restent à faire de la part de tous les intervenants dans le secteur dont le groupement interprofessionnel des viandes rouges. Ce groupement créé par décret présidentiel, en mai 1996, est appelé à :

(i) Œuvrer pour favoriser l'organisation des différentes professions intervenant dans la filière en structures professionnelles responsables régies entre elles par des relations claires et transparentes qui garantissent les intérêts de chaque intervenant.

(ii) Encourager l'amélioration des productions des viandes en contribuant à la levée des principales contraintes (alimentaire, génétique, etc.) par une meilleure exploitation des résultats de la recherche et des expériences menées dans d'autres pays ou en instaurant des incitations pour initier certaines actions.

(iii) Contribuer à doter le pays d'une infrastructure d'abattage économiquement rentable et techniquement valable, respectant les règles d'hygiène et sauvegardant l'environnement de toute pollution.

(iv) Participer à une organisation plus efficace des circuits de commercialisation du bétail et de distribution des viandes avec établissement des relations commerciales transparentes.

(v) Assurer la Formation Professionnelle du personnel travaillant dans la filière.

(vi) Constituer une banque de données technico-économiques avec un suivi permanent de l'approvisionnement des marchés et de l'évolution des prix des viandes rouges pour intervenir éventuellement dans des opérations de moralisation des prix.

Table 1. La filière des viandes rouges : Les insuffisances, Perspectives d'amélioration, Stratégie d'intervention du GIV

Niveau de la filière	Principales contraintes	Perspectives d'amélioration	Les interventions du GIV
A. Elevage :	<ul style="list-style-type: none"> - Production fourragère variable d'une année à une autre et d'une région à une autre, cause des aléas climatiques engendrant une instabilité des effectifs avec des variations des productions et des coûts de production. - Absence de races Bovines génétiquement spécialisées en viande. - Les rendements moyens en carcasse et viandes surtout pour les bovins sont encore faibles. - Absence de traditions d'engraissement des femelles réformées et destinées à la boucherie. - Le nombre d'organisations professionnelles (coopératives de service, associations, etc.) est réduit. Elles ne sont pas encore impliquées dans la production de viandes. - D'autre part, la plupart des coopératives de service ont un fond de roulement faible qui ne leur permet pas de diversifier leurs activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des éleveurs et agriculteurs à des structures professionnelles pour trouver des solutions plus adaptées et plus économiques à leurs problèmes. - Coopératives de service : Regroupés en Fédérations par régions. - Des associations par race et par spéculations avec des représentations régionales. - Spécialisation en engraissement avec un nombre suffisant d'ateliers d'engraissement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les structures professionnelles à constituer des stocks fourragers pour subvenir aux besoins du bétail en année sèche. - Etablir les relations entre structures professionnelles de différentes régions pour s'approvisionner en bétail ou aliments de bétail à moindre frais. - Le groupement supporte une partie des frais de transport. - Instauration des incitations à travers les coopératives de service pour encourager l'amélioration de la productivité des animaux de boucherie. - Mener des actions de recherche développement.

<p>B. Commercialisation du bétail vif :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vente du bétail à la tête : (pas de transparence dans les prix). - Grande variation des prix en fonction des années. - La plupart des Marchés aux Bestiaux sont insuffisamment aménagés et accueillent aussi des animaux d'élevage et de boucherie. - Les vendeurs : les éleveurs eux-mêmes ou les maquignons non organisés en structure professionnelle. - Vente des animaux de boucherie au kg vif dans des marchés aux bestiaux bien aménagés et équipés. - Vente des animaux de boucherie au kg carcasse. - Instauration un système de classification des carcasses pour encourager la bonne qualité. - Chambre syndicale des commerçants de bétail. - Réaliser un plan directeur des marchés aux bestiaux. - Participer à l'instauration du système de classification des carcasses. - Encourager les Contrats de production entre atelier d'engraissement et grossistes ou entre coopératives de services et grossistes des viandes.
<p>C. Abattage :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé des abattoirs : 206. - Certains abattoirs ne répondent pas aux normes techniques et aux exigences d'hygiène. - Une infrastructure économiquement rentable répondant aux règles d'hygiène. - Des services de distribution des viandes bien organisés et disposant d'un équipement suffisant. - Participer à l'élaboration d'un plan directeur pour la mise à niveau de l'infrastructure d'abattage. - Participer à l'élaboration d'un plan d'opération pour la mise en place de l'infrastructure d'abattage.

<p>D. Commercialisation des viandes :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre limité des commerçants en gros des viandes. - Equipement insuffisant de certaines boucheries pour garantir la bonne qualité de la denrée. - Pratique d'une découpe grossière de la carcasse qui peut ne plus répondre à la demande du consommateur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des grossistes en viandes en structure professionnelle (Chambre syndicale par exemple). - Elaboration de contrat d'approvisionnement avec les producteurs d'une part et les détaillants d'autre part. - Instaurer une découpe des carcasses et une catégorisation des viandes qui répondent à la demande du consommateur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir la connexion entre les grossistes des viandes et les structures professionnelles des éleveurs pour une meilleure programmation des abattages. - Contribuer à la formation du personnel travaillant dans la filière d'une manière générale et celui exerçant dans les abattoirs et les ateliers de découpe d'une manière particulière.
<p>E. Transformation des viandes :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - A part quelques unités de transformation, la plupart des boucheries pratiquent la transformation des viandes pour valoriser certains morceaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Profession organisée. - Unités de transformation suffisamment équipée. - Personnel bien formé et compétent. 	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'organisation de la profession. - Participer à la formation du personnel.

Pour réaliser la mission qui lui est confiée, le Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges a opté pour une approche participative basée sur l'analyse des problèmes et l'identification des solutions avec les intervenants dans la filière afin de garantir la pérennité à toutes les mesures ou interventions arrêtées.

Le Groupement (GIV), qui constitue en fait le point de rencontre des différents intervenants dans la filière est appelé :

(i) A œuvrer pour favoriser l'organisation des différentes professions en structures professionnelles, à établir et à gérer des relations entre elles.

(ii) A participer à la levée des contraintes qui peuvent entraver la bonne marche du secteur par :

- Des incitations pour une meilleure production.
- L'organisation des circuits de commercialisation du bétail vif et de la viande.
- La mise à niveau de l'infrastructure d'abattage et de conservation des viandes.

(iii) A constituer une banque de données technico-économiques avec un suivi permanent des marchés et de l'évolution des prix des viandes rouges pour intervenir éventuellement dans des opérations de moralisation de ces prix.

Conclusion

L'Organisation de la Filière à tous les niveaux, l'établissement des contrats de production et d'approvisionnement entre les intervenants permettra au Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges de disposer d'un outil de programmation de l'approvisionnement du marché.

En outre, la formation du personnel à tous les niveaux et la spécialisation des techniciens supérieurs en technologie étant indispensables pour réussir le défi de mise à niveau de la Filière, la création d'un centre de formation spécialisé est parfaitement indiquée.

Enfin, la mise à niveau doit se faire dans les délais raisonnables ; pour ce faire, il faut essayer de bénéficier des expériences d'autres pays dans ce domaine et notamment les pays méditerranéens avec lesquels nous souhaitons avoir des relations de partenariat.